



Divorce et pension alimentaire

Par **KARIM**, le **01/11/2008** à **20:29**

BONJOUR:

JE VAIS DIVORCER AVEC MA FEMME ET JE VEUX SAVOIR COMMENT ENTAMER LES DEMARCHE DE DIVORCE SACHANT QUE ON A UN ENFANT DU 20 MOIS ET ELLE EST ENCEINTE ;MERCI
QUI PEUT M'AIDER

Par **Marion2**, le **01/11/2008** à **21:50**

Bonsoir,

Dans la mesure où vous êtes marié, vous contactez un avocat qui entamera une procédure de divorce.

Selon vos revenus, vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide juridictionnelle totale ou partielle - Retirez un dossier auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance.

CDT